

Entretien avec Patrick Imbert, président de la communauté de communes du Val d'Essonne

## INTERCOMMUNALITÉ

Le projet de Schéma régional de coopération intercommunale (SRCI) continue de faire débat. Au sein des intercommunalités appelées à fusionner mais aussi dans les territoires qui ne sont pas modifiés par la carte préfectorale. A l'image de la communauté de communes du Val d'Essonne, qui vient d'émettre un avis défavorable.

# « Un schéma "ruralicide" de coopération intercommunale »



Le Val d'Essonne, au centre-est de l'Essonne, est en dehors des fusions prévues par le SRCI.

rurales ne réagiront pas car une collectivité qui ne délibère pas est censée avoir émis un avis favorable... L'Etat compte bien nous faire avaler ainsi son projet. - **A vous entendre, on pourrait penser que la bataille du SRCI ne se jouera pas sur la zone urbaine de Paris mais en milieu rural.**

**Patrick Imbert :** C'est un raccourci mais il y a du vrai. C'est la raison pour laquelle j'ai encouragé les communes de la CCVE, mais aussi mes collègues des commu-

nautés de communes exercent aujourd'hui 79 compétences auprès des habitants, dont beaucoup rendent des services de proximité. Comment conserver qualité et proximité pour ces services avec une telle échelle d'habitants démesurée ? C'est impossible. Soit les habitants ne s'y retrouveront plus, soit les compétences seront rendues aux communes ce qui serait un retour en arrière dommageable. Et comment imaginer une cohabitation positive entre ces mastodontes et des intercommunalités rurales de 15 000, 25 000 ou même 60 000 habitants ? L'Etat aura à cœur de réussir son pari et de doter ces mastodontes des moyens nécessaires. Le Premier ministre a déjà annoncé que le gouvernement les accompagnera à travers des contrats de développement d'intérêt territorial. Comme les finances de l'Etat sont exsangues, il ne restera rien pour les petites intercommunalités rurales. Plus de subventions, plus d'infrastructures. Le SRCI actuel nous condamne à mourir à petit feu ou à devenir les banlieues dortoirs de ces mastodontes. Nous devons donc résister, nous organiser et préparer l'avenir pour défendre au mieux la qualité de vie de nos habitants. Pour faire poids face à la métropole de Paris qu'il a créée, l'Etat a fait son choix : il instaure une Essonne à deux vitesses de manière encore plus marquée qu'aujourd'hui et sacrifie, comme toujours, les zones rurales. Nous ne devons pas nous y résoudre. »

**Le Républicain :** Votre conseil communautaire a émis un avis défavorable au projet de SRCI,

**Patrick Imbert :** « Nos limites territoriales ne sont pas bouleversées. Mais si vous regardez la carte présentée par le préfet de Région, elles ne sont pas non plus "sacralisées" par ce schéma. Comme notre territoire, tous ceux dont le siège se trouve en dehors de la zone urbaine de Paris ne sont pas même identifiés. Ils apparaissent dans une immense zone blanche. Il est difficile de croire que l'Etat ne reprendra pas ses crayons de couleur pour

terminer le travail dans une seconde étape. Et les élus du Val d'Essonne ne veulent pas être unis de force avec des territoires qui ne ressemblent pas à la CCVE. - **N'est-ce pas excessif de rejeter à l'avance un schéma qui aujourd'hui ne concerne pas les zones rurales ?**

**Patrick Imbert :** Au contraire ! Il concerne infiniment les intercommunalités urbaines et rurales. Ce n'est pas un hasard si le préfet de Région a demandé aux organes délibérants de tous les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et de toutes les communes d'Ile-de-France de lui faire connaître leurs avis. Les conséquences seront très lourdes et très nocives pour nos territoires ruraux. L'Etat espère que les communes et intercommunalités

des Deux Vallées et d'Entre Juine et Renarde, ainsi que leurs maires, à émettre un avis défavorable au projet de SRCI. Il est essentiel que toutes nos collectivités soient mobilisées pour y faire obstacle. Car ce schéma est nuisible. A la fois pour beaucoup de collectivités essoniennes de la zone urbaine de Paris, dont les périmètres sont aujourd'hui bouleversés, et pour lesquelles nous avons un devoir de solidarité, mais aussi pour notre propre avenir, car les conséquences financières seront très lourdes pour nos collectivités.

- **Quelles conséquences estimez-vous prévisibles ?**

**Patrick Imbert :** Elles sont évidentes et de deux ordres. L'Etat crée des mastodontes de 500 000, voire 800 000, habitants. Il a été recensé qu'elles